

RNCP 39836

publié le 28/11/2024

BTS ACS'Agri

Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole

Le BTS ACS'Agri permet d'acquérir les compétences nécessaires à la gestion d'une entreprise agricole ou nécessaires au conseil et à la vente dans l'agrofourmiture.

Ce diplôme permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole pour s'installer avec ou sans les aides (DJA)

OBJECTIFS

- Développer l'autonomie, l'esprit d'initiative, le sens de l'engagement et la responsabilité
- Obtenir le BTS et se projeter dans son parcours professionnel
- Obtenir la capacité professionnelle nécessaire à l'installation
- Valider des compétences et développer des connaissances professionnelles agricoles

DEBOUCHES

- Exploitant agricole
- Conseiller technique ou commercial en agrofourmiture
- Salarié agricole hautement qualifié
- Poursuite d'étude : autre diplôme de niveau 3 ou diplôme de niveau 2

STATUT DE LA FORMATION

- Apprentissage

DURÉE

Formation de 2 ans en alternance à 35h/semaine

- statut apprentissage: 1350 h de formation

3

BONNES RAISONS DE VENIR EN MFR



L'APPRENTISSAGE

Une approche concrète du monde professionnel



L' ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

Un accompagnement individuel de chaque jeune pour concrétiser son projet professionnel.



UN ETABLISSEMENT A TAILLE HUMAINE

Dans lequel chaque apprenti est écouté et valorisé

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance

AUXOIS SUD MORVAN

SIRET: 334 652 138 000 28

UAI: 0211531A

CODE APE: 8532Z

N° déclaration d'activité:

27210375821

mfr.asm@mfr.asso.fr



TARIFS

Nous consulter

www.mfrasm.fr

03.80.64.84.90

32 avenue du Général de Gaulle
21320 Pouilly en Auxois

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
Formation par alternance
AUXOIS SUD MORVAN

mfr.asm@mfr.asso.fr

PREREQUIS

Etre titulaire d'un Bac général, technique ou professionnel ou autre diplôme de niveau 4

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Sur dossier et entretien de motivation
- Positionnement en formation
- Accessible aux personnes en situation de handicap / Référent handicap
- Accompagnement à la recherche d'un apprentissage
- Entrée en formation possible dans un délai de 3 mois après le démarrage de la formation

NOMBRE DE PLACES

20 places maximum

CONTENU

Modules généraux : Lettres, EPS, Anglais, Enseignement et Initiative Locale, Education Socio-Culturelle, Mathématiques, Technologie de l'Information et du Multimédia, Biologie,

Modules professionnels : Stratégie d'entreprise, Gestion, Accompagnement au Projet Personnel et Professionnel, Qualité Hygiène Sécurité Environnement, Production végétale, Production animale, Science Economique et Sociale de Gestion

SUIVI DE L'ACTION

- Attestation d'entrée en formation
- Convention de formation
- Contrat d'apprentissage
- Emargement des participants
- Carnet de liaison, espace numérique
- Visite en entreprise par l'équipe pédagogique

EVALUATION DE L'ACTION

- Tutorat, bilan individuel et / ou de groupe à chaque session MFR
- Bilan de fin de formation à chaud puis à froid

LA FORMATION

- Alternance entre milieux professionnels et séquences de formation à la MFR
- Pédagogie de l'alternance, active avec travaux de groupe et travaux pratiques
- Suivi de stage individuel et tutorat en formation
- Séquences pédagogiques chez nos partenaires
- Interventions d'organismes extérieurs et visites de terrain
- Mobilité ERASMUS + : 3 semaines de stage

COMPETENCES VISEES

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Construire son projet personnel et professionnel
- Communiquer dans des situations et des contextes variés
- Piloter des systèmes de culture et d'élevage dans une perspective de multi-performance
- Assurer la gestion administrative, économique et financière de l'entreprise agricole
- Manager l'activité d'une entreprise agricole
- Piloter un projet stratégique d'entreprise agricole dans une perspective de multi-performance et de résilience
- Accompagner le changement stratégique territorialisé dans les entreprises agricoles

LES MODALITES D'EVALUATION

Formation Semestrialisée

13 situations d'évaluations au cours des 4 semestres

Validation de 30 ECTS par semestre

Pour obtenir le diplôme, il faut :

- une moyenne générale > 10
- une moyenne > 10 pour l'ensemble des épreuves professionnelles
- des notes > 6, pour chacune des épreuves professionnelles

La réussite à un bloc de compétence donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

PASSERELLES & DEBOUCHES

- **Poursuites d'études :** formation de niveau 2
- Insertion professionnelle



Pour plus d'infos 